

IVAL 2022 : les lycées de l'académie restent davantage performants ou accompagnateurs

Les lycées publics de l'académie sont davantage « performants » ou « accompagnateurs » par rapport à la moyenne nationale, que ce soit en enseignement professionnel ou en enseignement général et technologique, avec notamment deux fois plus de lycées « performants » ou « accompagnateurs » en enseignement général et technologique qu'au niveau national. En enseignement professionnel, la proportion de lycées « performants » continue de progresser et reste au-dessus du niveau national.

L'académie compte toujours davantage de lycées « performants » et « accompagnateurs » qu'au niveau national en enseignement général et technologique

En enseignement général et technologique (EGT), la structure en 5 groupes de lycées publics de l'académie (*encadré méthodologique*) est assez différente de la structure nationale: les lycées « performants » ou « accompagnateurs » sont deux fois plus nombreux qu'au niveau national (*graphique 1*): 31% des lycées sont « performants » (contre 17% en France) et 23% sont « accompagnateurs » (contre 10% en France). Ces proportions augmentent plus dans l'académie qu'au niveau national (+6 points pour les lycées « performants » et +5 points pour les « accompagnateurs », contre respectivement +4 et +3 points). La proportion de lycées « neutres » baisse mais reste forte dans l'académie comme au niveau national : 39% (contre 47% en France). Les lycées « en deçà des attentes » sont nettement moins nombreux que la moyenne nationale: 5% (contre 18% en France). 2% des lycées sont « sélectifs » (contre 9% en France).

Au niveau départemental, les écarts sont marqués même si la catégorie « neutre » est la plus importante dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et Val-d'Oise.

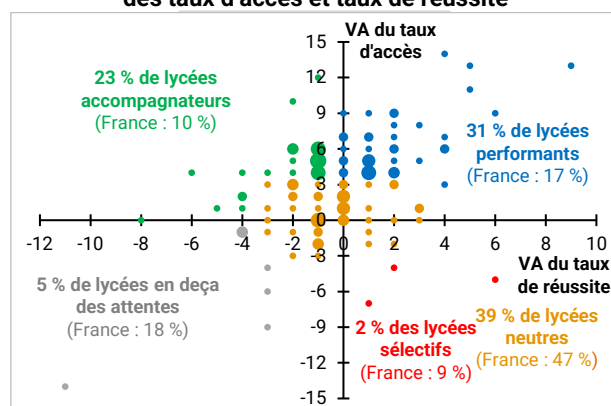
Comme en 2021, l'Essonne s'écarte de la structure académique par la proportion de lycées « performants » la plus élevée (13 lycées parmi 30). Le département compte 6 lycées « accompagnateurs », 1 « en deçà des attentes » et 1 « sélectif ».

Les Yvelines se démarquent, en revanche, par la plus faible proportion de lycées « performants » (10 lycées parmi 38) et de lycées « accompagnateurs » (7 lycées). Le département concentre 2 des 3 lycées

« sélectifs » de l'académie et 2 lycées « en deçà des attentes ».

Les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise présentent des structures similaires. Ils affichent la plus forte proportion de lycées « accompagnateurs » (respectivement 8 lycées parmi 33 et 10 lycées parmi 34) et une proportion de lycées « performants » semblable (respectivement 9 et 10 lycées). Ce sont aussi les seuls départements sans lycée « sélectif ». Les lycées « neutres » sont surreprésentés (respectivement 15 et 11 lycées). Ces deux départements se distinguent aussi par la proportion de lycées « en deçà des attentes »: elle est la plus forte dans le Val-d'Oise (3 des 7 lycées « en deçà des attentes » de l'académie) et la plus faible dans les Hauts-de-Seine (1 lycée).

Graphique 1 : Valeurs ajoutées en EGT des taux d'accès et taux de réussite



Champ : lycées publics de l'académie de Versailles
Source : Depp

En enseignement professionnel, toujours davantage de lycées « performants »

En enseignement professionnel (EP), la structure des groupes de lycées publics de l'académie de Versailles se démarque de la structure nationale par une très forte proportion de lycées « performants » (38 %, contre 23 % en France), en augmentation de 12 points par rapport à 2021 (contre 2 points au niveau national). En outre, les lycées « en deçà des attentes » sont proportionnellement moins nombreux dans l'académie (24 %, contre 33 % en France). Quant aux autres groupes, la structure académique est assez proche de la structure nationale avec une proportion similaire de lycées « accompagnateurs » (11 %, contre 10 % en France) et de lycées « sélectifs » (8 %, contre 10 % en France). Les lycées « neutres » sont proportionnellement légèrement moins fréquents dans l'académie qu'au niveau national (19 %, contre 25 % en France).

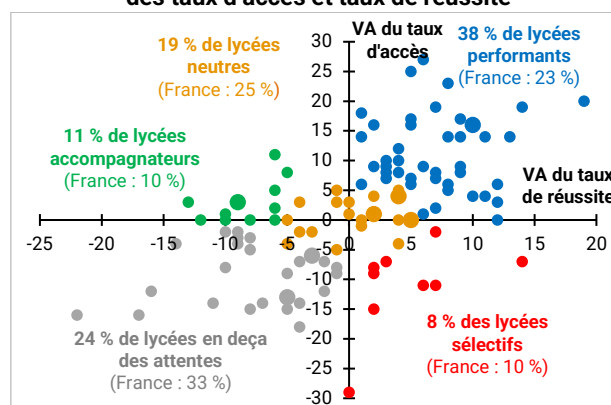
Au niveau départemental, les structures de groupes de lycées sont disparates. Seule l'Essonne présente une structure plutôt semblable à la moyenne académique. Le département compte 8 lycées « en deçà des attentes », 4 « neutres » et enfin 2 lycées « sélectifs ». Il comprend, cependant, la plus forte proportion de lycées « accompagnateurs » de l'académie (5 lycées parmi 28) mais aussi la plus faible de lycées « performants » (9 lycées).

Le département des Yvelines se démarque par la proportion de lycées « neutres » la plus élevée : 10 lycées parmi 26. C'est aussi le seul département sans lycée « sélectif ». Les autres groupes de lycées présentent une structure proche de la moyenne académique, avec 9 lycées « performants », 5 « en deçà des attentes » et 2 « accompagnateurs ».

Les Hauts-de-Seine se distinguent par la plus faible proportion de lycées « accompagnateurs » et « en deçà des attentes » (respectivement 2 et 5 lycées parmi 28). Le département concentre 5 des 9 lycées « sélectifs » de l'académie. Le reste des lycées se répartissent en 10 établissements « performants » et 6 « neutres ».

Enfin, le Val-d'Oise concentre le plus de lycées « performants » (15 parmi 31) et le plus de lycées « en deçà des attentes » (9 lycées). C'est aussi dans ce département où les lycées « neutres » sont les moins nombreux (2 lycées). Les autres groupes affichent une proportion semblable à la structure académique avec 3 lycées « accompagnateurs » et 2 « sélectifs ».

Graphique 2 : Valeurs ajoutées en EP des taux d'accès et taux de réussite



Champ : lycées publics de l'académie de Versailles
Source : Depp

Méthodologie :

Les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL) permettent de mettre en perspective leurs résultats, souvent résumés à leur(s) taux de réussite. Ils mesurent la différence entre les résultats obtenus et les résultats attendus, donc la contribution de l'établissement à la réussite de ses élèves. Ils tiennent ainsi compte de l'offre de formation des lycées et des caractéristiques des élèves (origine sociale, sexe, âge, niveau scolaire). Trois indicateurs sont utilisés dans le calcul des IVAL : le taux de réussite au baccalauréat, le taux d'accès de la seconde au baccalauréat et le taux de mentions au baccalauréat. Les lycées publics professionnels et d'enseignement général et technologique de l'académie de Versailles ont été répartis en cinq groupes exclusifs, par la Depp, en fonction de leurs valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat de la session 2022. Ces groupes permettent de révéler des tendances même si, au sein d'une même catégorie, les écarts de valeurs ajoutées peuvent être importants.

Neutres	Valeurs ajoutées (VA) du taux de réussite et du taux d'accès comprises entre -3 et 3 en EGT (entre -5 et 5 en EP)
En deçà des attentes	VA positives dont une est inférieure à -3 en EGT (-5 en EP)
Accompagnateurs	VA du taux d'accès positive et VA du taux de réussite négative, et au moins une des deux VA n'étant pas comprise entre -3 et 3 en EGT (entre -5 et 5 en EP)
Sélectifs	VA du taux d'accès négative et VA du taux de réussite positive, et au moins une des deux VA n'étant pas comprise entre -3 et 3 (entre -5 et 5 en EP)
Performants	VA positives dont une est supérieure à 3 en EGT (5 en EP)